



Lettre d'information N° 5

6, rue Léo Lagrange
85340 Olonne sur Mer
Tél : 06 10 09 24 43

Olonne, le 5 mai 2018

Bonjour à toutes et à tous.

Une lettre encore très positive !

Au sujet de J. :

Muriel qui l'accompagne, nous informe que J. a rencontré la hiérarchie Bénéteau, qu'il a visité le site et a été retenu pour un poste à Le Poiré-sur-Vie : un contrat en CDD à partir du 2/05/2018. Il faut maintenant attendre les autorisations administratives, notamment la décision de la préfecture.

Pour N. :

N. est la compagne de J. Elle a fait une démarche auprès de l'assistante sociale. Elle a obtenu un rendez-vous aux Pépinières Boutin, a rencontré le responsable de l'entreprise qui a dit qu'il s'occuperait de sa demande d'emploi. Mais il faut impérativement que N. ait une autorisation de séjour. A suivre.

Pour C. :

Il a commencé à travailler dans les « espaces verts », avec un CDD de 6 mois à « Contacts ». Vu son CV, il a bon espoir d'être embauché ensuite avec un CDI. D'autant plus qu'il aime s'occuper des plantes, de la nature en général et de travailler en plein air. Il a encore quelques démarches administratives à accomplir : ce sera réalisé dans les jours à venir. Il est ravi.

En ce qui concerne Z. :

Elle est russe et en France depuis 8 ans... Elle a quatre enfants de 6 à 12 ans, dont deux sont nés en France. Elle a eu de sérieux problèmes de santé. Elle a été accueillie par « SOS Familles Vendée » pendant trois mois, puis placée pendant 5 mois dans le cadre du plan hiver à Grosbreuil. Les enfants étaient scolarisés, l'aînée en 6^{ème} au collège Jean Monnet, où elle est une excellente élève, les trois plus jeunes à l'école publique de Grosbreuil. L'hiver terminé, elle est retournée à la rue et a été hébergée par le 115 à La Roche-sur-Yon.

Mais les enfants ont été déscolarisés.... « Cent pour Un Vendée Ouest » a trouvé la possibilité de les loger dans « la grande maison » aux Sables d'Olonne.

Après de nombreuses tribulations pour la scolarisation des enfants, les voilà de nouveau inscrits dans des établissements scolaires. Reste à résoudre le problème du logement. Jacques s'y emploie particulièrement, avec beaucoup de détermination.

Une très bonne nouvelle :

Nous avons gardé la plus belle information pour la fin ! D., dont vous avez déjà entendu parler dans la lettre n° 3, est un jeune Kurde de 17 ans. Il vient de Turquie. Il a travaillé le français grâce aux cours de l'ARS, en attendant d'être scolarisé. Ce qui est réalisé !

Il a intégré le lycée Jean Monnet, aux Herbiers, en seconde générale depuis environ un mois, après quelques difficultés vis-à-vis de l'Académie, qui a exigé des certificats de scolarité de la Turquie. Il a été hébergé chez un professeur du lycée. Il est géré par « Accueil Migrants » des Herbiers. Il était très bon élève en Turquie. Il a encore quelques difficultés en français, mais une élève du lycée, une jeune Turque qui parle très bien français, le « chaperonne » au sein de l'établissement. Il a été accueilli avec beaucoup de sollicitude par l'équipe enseignante comme par l'équipe éducative. Il progresse bien en français ce qui lui permet de mieux suivre tous les cours.

Restait le problème de la séparation d'avec sa famille. D. souffrait beaucoup de cet état de fait. Mais l'horizon s'est éclairci : les parents de D. ont trouvé un logement à St Laurent-sur-Sèvre. Tout le monde a déménagé le mercredi 25 avril, avec l'aide de Paul. La famille est ainsi réunie et D. en a profité pour fêter son anniversaire. Il est « heu-reux » !

Appel à Tous

En effet, nous souhaiterions faire l'acquisition d'un téléviseur, même vieux modèle, mais qui fonctionne et peut permettre la connexion à un lecteur de DVD. Il serait destiné aux enfants de la « Grande maison ». Si vous avez cela chez vous et que vous ne vous en servez plus, pensez à « Cent pour un Vendée Ouest ». D'avance merci.

Bonne lecture ! A la prochaine lettre pour les dernières nouvelles de notre association.

L'équipe de « Cent pour Un Vendée Ouest »